

Les savoirs scolaires en information documentation Comment mettre en place en collège et en lycée la formation de tous les élèves ?

Stage national, Paris, jeudi 22 et vendredi 23 novembre

Académies représentées : Aix-Marseille (Khoupiguian Marie-Anne), Amiens (Baudeflet Eléonore), Corse (Bartoli Hélène), Créteil (Querne Elsa), Dijon (Hostein Claudine), Montpellier (Brigitte Monteil et Sureda Françoise), Nancy-Metz (Laudin Isabelle), Nantes (Mabilais Bernard), Nice (Poncin Elsa), Orléans-Tours (Fresneau Marie-Paule), Paris (Belier-Dewan Nathalie), Reims (Cutrona Elodie), Rennes (Carnet Christelle), Rouen (Faloise Corinne), Strasbourg (Gigout Carinne, Dellenbach Cathy et Gutknecht Claire), Toulouse (Polderman Marie), Versailles (Lebastard Jeanne), Guadeloupe (Claire Facorat-Nsonde).

Groupe Documentation (S4) : Dominique Chabant, Danielle Courtoux, Jean-Pierre Hennuyer, Patrick Laîné et Vassilia Margaria

I / Les avancées en matière de didactique de l'information : quelles implications pour la profession d'enseignant documentaliste ?

1. Le contexte : Roland Hubert (co-secrétaire général)

Après un rappel des projets du gouvernement (suppressions des postes, rétablissement de paliers d'orientation au collège, réforme du lycée, augmentation du temps de travail des personnels, passage des CO-PSY à la région), Roland Hubert fait un point sur l'état des mobilisations dans la fonction publique et plus particulièrement dans l'éducation (le 20 novembre, grève la plus suivie depuis 2 ans) ainsi que sur les suites à donner au mouvement (action prévue début décembre). Une idée très en vogue actuellement – et défendue par exemple par le très médiatique Alain Finkielkraut – est que l'école, par essence, ne peut enseigner que le monde d'hier, éventuellement donner quelques idées sur le monde d'aujourd'hui mais en aucun cas sur le monde de demain. Il faudrait « déconnecter » les établissements. Cette conception va totalement à l'encontre du développement d'une éducation à la « maîtrise de l'information ». Il faut donc mener un vrai travail dans l'opinion publique pour contrecarrer cette conception de l'école. Le Snes a beaucoup réfléchi à cette question et doit continuer de le faire. Il faut réclamer les moyens de mettre en oeuvre nos propositions.

2. Présentation des enjeux du stage par Vassilia Margaria

Ces deux jours sont le prolongement de notre JRD de novembre dernier, lors de laquelle nous avons fait le point sur la notion de curriculum en information-documentation et sur l'organisation de la formation des élèves au collège et au lycée. Cette réflexion a été reprise lors du Congrès du Snes, où ont été adoptés plusieurs mandats qui constituent de réelles avancées pour notre discipline. Mais nous devons poursuivre la réflexion, pour affiner nos revendications.

Les progrès de la recherche en matière de didactique de l'information doivent être une des pistes à explorer. En quoi ces réflexions peuvent-elles ou pas nourrir celles

de notre syndicat en ce qui concerne la mise en oeuvre d'une formation à l'information pour tous les élèves, au collège et au lycée ?

Enfin nous devons envisager les perspectives d'actions à mettre en oeuvre pour porter nos revendications pédagogiques comme catégorielles. La profession est en crise, les conditions de travail se dégradent et la baisse des recrutements au CAPES ne peut conduire qu'à une vision réductrice de notre métier. Parallèlement à la volonté de destruction du Ministère, notre IG développe une vision du métier aux antipodes de celle voulue par le Snes : on assiste à un glissement vers la fonction managériale, le professeur documentaliste devenant chef d'un service documentaire et non plus un enseignant. Plus que jamais, il est donc urgent d'agir pour défendre l'avenir de notre métier.

3. Rappel des positions du Snes concernant l'information- documentation par Dominique Chabant

Actuellement, la recherche documentaire semble aller de soi, elle est mentionnée dans de nombreuses disciplines mais on ne met rien derrière cette expression. Il n'existe pas de propositions de l'institution pour une réelle formation des élèves. On en reste à du saupoudrage, fonction du charisme des enseignants documentalistes et de la bonne volonté des enseignants de disciplines. Pour le Snes, il faut penser la formation de tous les élèves, avec une progression de la 6ème à la terminale, à l'échelle nationale : c'est l'instauration d'un curriculum en information- documentation. Les revendications statutaires vont de pair avec la réflexion sur les contenus : agrégation, inspections spécifiques, services. Au dernier Congrès de Clermont- Ferrand, l'information documentation a été réaffirmée comme une discipline. Mais le groupe documentation s'est heurté à un malentendu : on a cru que nous réclamions des cours magistraux de documentation. Pour nous, il faut penser l'enseignement de l'information documentation en abondant certaines disciplines. Le Snes a toujours défendu l'idée que la formation documentaire ne prend de sens qu'appliquée à des travaux de recherche disciplinaires (ou pluridisciplinaires). Est-ce une vision utopique du métier ? Pour lutter contre sa déqualification, il faut en avoir une conception ambitieuse.

4. Quelle formation à la recherche documentaire en lycée ? par Mireille Breton (responsable du secteur lycées)

Un des problèmes que nous constatons au lycée est que quelques collègues travaillent avec les enseignants documentalistes et d'autres jamais. Par rapport à l'évolution des métiers de l'enseignement, il est décisif de trouver les moyens de travailler en équipe, sans oublier la nécessaire concertation. Plus vous, enseignants documentalistes, mettez en avant la nécessité de la formation des élèves en information- documentation, moins vous serez dans ce qui vous différencie des autres collègues enseignants, au point qu'on en oublie souvent que vous êtes des enseignants à part entière. Lors du stage syndical « quelle(s) seconde(s) voulons-nous ? » nous avons constaté une situation de blocage concernant l'architecture de ce niveau. La juxtaposition des disciplines est dramatique. Mais la nécessité de recherche documentaire partout en seconde, en co- intervention, est reconnue. A vous de retravailler dans les programmes quelque chose de bien plus identifié, bien plus ciblé, qui vous permettra cette fois de toucher tous les élèves.

5. Présentation de l'association professionnelle des enseignants documentalistes.
Ses activités, son actualité, ses productions, l'état de sa réflexion pédagogique.
Intervention d'Elisabeth Thibaudin, membre du bureau national de la Fadben

La Fadben a des points de rencontre avec le Snes, en particulier celui de la défense d'une profession de plus en plus attaquée par l'institution. Une intersyndicale existe depuis plusieurs années. Elle permet d'agir à plusieurs niveaux : lettre au ministère, demande d'audience. Nous arrivons aux mêmes conclusions que vous : pour que notre profession soit reconnue il faut être au clair sur ses contenus d'enseignement. Cela a été l'objet du Congrès de Nice puis de plusieurs groupes de travail mis en place dans la foulée de ce Congrès.

Le premier groupe a élaboré un « référentiel métier » publié dans le numéro de Médiadoc de mars 2006. Il se veut une réponse aux attaques sur notre légitimité, une clarification de notre image qui est brouillée du fait de la quantité de tâches que nous avons à remplir quotidiennement. Ce référentiel est organisé en 3 grands axes autour d'un objectif, « donner une culture informationnelle à l'élève » : formation des élèves à l'information- documentation ; participation à la mise en oeuvre de la politique documentaire ; gestion d'un centre de ressources.

Le deuxième groupe s'est intéressé aux savoirs scolaires en information documentation. Leurs travaux ont été publiés dans le Médiadoc de mars 2007. L'idée est de formaliser nos pratiques. Ce travail est un outil qui permet de construire des séances pédagogiques. De nombreuses journées professionnelles des associations académiques sont consacrées à ce numéro de Médiadoc car il est important d'accompagner ce document.

Enfin, un livre sur le CAPES a été écrit par les membres du BN et édité par l'ADBS. Un autre sur la politique documentaire a été écrit par l'ADBEN d'Aix Marseille et quelques membres extérieurs comme France Vernotte. La position défendue dans cet ouvrage est que le documentaliste n'est pas le seul concerné par la politique documentaire. Cette publication se veut un guide, avec des fiches outils expérimentées dans les établissements.

Le prochain Congrès de la Fadben aura lieu les 28-29-30 mars 2008. Son thème : « Culture de l'information : des pratiques aux savoirs ». Les jeunes ont des pratiques, cela en fait-il une culture ? Qu'est-ce que la culture informationnelle ? Comment la faire acquérir aux élèves ? En quoi cela fait-il évoluer notre professionnalisation ?

Quelques éléments de la discussion sur l'Inspection

- Pour l'instant, les IPR EVS sont dans l'expectative, face aux conclusions des travaux de la Fadben. Ceux qui s'intéressent aux questions de la documentation scolaire sont interpellés. Mais mêmes ceux-là refusent que l'information-documentation devienne une discipline. Le mot leur fait peur car ils savent ce que cela impliquerait en terme de moyens.
- L'exigence d'une inspection spécifique est le fond du problème. Nos IPR sont des relais administratifs des recteurs. Les jeunes collègues qui ne connaissent pas l'histoire de nos luttes risquent d'acquiescer aux demandes des IPR. Ils vont s'engager dans une foule d'actions et se retrouveront donc dans l'impossibilité de former les élèves.
- Dans le protocole d'inspection, l'enseignant documentaliste n'est plus chargé que de « contribuer » à la formation. C'est le coeur du métier qui est abandonné.

•Le fossé risque de se creuser entre des collègues jeunes et un discours syndical qui peut leur paraître stéréotypé. L'IG-EVS est habile, elle fait passer ses idées sans prendre la profession à rebrousse-poil, en utilisant des termes ronflants qui peuvent séduire.

•Le corps des IPR-EVS est hétérogène. Certains s'intéressent vraiment aux questions de la documentation scolaire, d'autres ne s'intéressent qu'aux problèmes de vie scolaire. Pour certains, le protocole d'inspection est une base de travail, d'autres ne l'évoquent même pas. Les premiers résultats de l'enquête « pour revaloriser nos métiers » lancée par le Snes montrent que les IPR sont unanimement désavoués.

•Le danger du protocole est que chaque académie va pratiquer sa « petite cuisine ». De fortes disparités vont ainsi apparaître. A certains endroits, les IPR ne demandent même plus à observer une séance pédagogique. Certains vont même jusqu'à dire que notre rôle est de former nos collègues de disciplines qui pourront à leur tour former leurs élèves, puisque nous ne sommes pas assez nombreux pour le faire. Quand nous voulons exercer nos vraies missions pédagogiques, nous dérangeons. On nous refuse toujours un texte de cadrage national car reconnaître cette revendication impliquerait de créer des postes.

6.Processus de professionnalisation et paradoxe identitaire des enseignants documentalistes : peut-on sortir de l'impasse ?

Intervention de Pascal Duplessis, formateur à l'IUFM d'Angers.

7.Les savoirs scolaires en information documentation. Présentation de la production du groupe de travail de la Fadben.

Intervention de Ivana Ballarini-Santonocito, membre du bureau national de la Fadben

Le compte-rendu de ces deux interventions sera publié dans le supplément à l'US « enseignants- documentalistes » à paraître en janvier 2008.

II / Comment mettre en place en collège et en lycée la formation de tous les élèves ?

1.Articulation CDI-Vie scolaire

Atelier et débats animés par Patrick Laîné, avec la participation de ... et ... co-responsables du secteur CPE.

Tout en systématisant la formation à la maîtrise de l'information, comment permettre aux élèves d'accéder aux ressources de l'établissement et leur offrir des lieux propices au travail personnel ?

En partant d'un constat de ce qui marche et ce qui ne marche pas dans l'articulation CDI-Vie scolaire et dans les rapports entre CPE-professeurs documentalistes- Inspection EVS-collectivités, quelles solutions proposer ?

2.Enseigner l'information documentation : qui fait quoi ? Quelles complémentarités entre les enseignants de toutes les disciplines et les enseignants documentalistes ?

Atelier et débats animés par Dominique Chabant avec la participation de Sandrine Charrier (co-responsable du secteur contenus), Jean-François Clair (responsable du groupe TIC) et Magali Espinasse (co-responsable du groupe lettres).

Qu'est-ce qu'un partenariat réussi ? Quels en sont les obstacles ? Comment y remédier ?

3. Enseigner l'information documentation au collège : dans quel cadre ?
Atelier et débats animés par Danielle Courtoux avec la participation de Bruno Mer (co-responsable du secteur collège)

A partir d'une analyse de l'existant (ATP en 6ème, IDD, heures de vie de classe, B2I, accompagnement éducatif, actions prévues dans le cadre du projet d'établissement, etc.), quelles solutions proposer pour mettre en oeuvre la formation de tous les élèves, de la 6ème à la 3ème ?

4. Enseigner l'information documentation au lycée : dans quel cadre ?
Atelier et débats animés par Jean- Pierre Hennuyer

A partir d'une analyse de l'existant (modules en 2nd, ECJS, TPE, B2I lycée etc.), quelles solutions proposer pour mettre en oeuvre la formation de tous les élèves, au lycée ?

Le compte-rendu de ces ateliers sera publié dans le supplément à l'US « enseignants- documentalistes » à paraître en janvier 2008.

III / Bilan des recrutements, des postes et de l'emploi en documentation présenté par JP Hennuyer

Nous sommes la discipline la plus touchée par la baisse des recrutements aux concours : en 2 ans, - 44%.

Cela se traduit dans les établissements par un nombre de postes vacants en constante augmentation. A la rentrée 2005, sur les 19 académies qui avait répondu à notre enquête, on avait comptabilisé 77 postes vacants. En 2007, sur la base de seulement 14 enquêtes renseignées par les S3 de Aix-Marseille, Bordeaux, Corse, Dijon, Guadeloupe, Lille, Montpellier, Nancy- Metz, Nice, Strasbourg, Toulouse ... il y aurait 155 postes vacants ! L'académie de Lille bat tous les records avec 61 postes restés vacants à la rentrée 2007, après une rentrée 2006 avec 50 postes vacants.

Les postes d'enseignants documentalistes restés vacants sont occupés par quelques rares contractuels et essentiellement par des TZR d'autres disciplines sur lesquels on fait pression pour accepter ces postes (comme à Lille), par des personnels en reconversion voire même en réadaptation.

Postes restés vacants, remplacements assurés par des personnels non qualifiés : notre profession, de fait, est en train de disparaître, sans même qu'il soit besoin de supprimer le CAPES de documentation. Près de vingt ans après la création du concours, c'est une véritable régression à laquelle on assiste. Plus que jamais, il est donc urgent d'agir pour défendre l'avenir de notre profession.

IV / Les pistes d'action pour la reconnaissance de la formation à l'information-documentation et la défense de notre profession

1. La publication du 8 pages « enseignants documentalistes »

Sa parution est programmée en janvier 2008.

Il comprendra :

-Le compte- rendu des interventions de P.Duplessis et I.Ballarini sur les avancées en matière de didactique de l'information et ses implications sur notre identité professionnelle.

-Le compte- rendu des différents ateliers sur le thème de la mise en oeuvre d'une formation à l'information- documentation pour tous les élèves.

-Les résultats des enquêtes « revendications pédagogiques » et « pour revaloriser notre métier ».

-Le bilan précis de l'état des recrutements, des postes et de l'emploi. **Les S3 devront absolument continuer à compléter le questionnaire envoyé à la rentrée 2007 et les renvoyer au secteur national dans les plus brefs délais.**

2.Des stages académiques pour élaborer le « Livre noir de la documentation scolaire »

Ces stages devront être programmés dans toutes les académies au second trimestre.

Ils pourront être précédés par une enquête dans les S1 avec fiche dans le courrier du S1. Ils devront associer le plus largement possible les Adben, les syndicats représentés localement.

Leur but : présenter l'analyse et les revendications du Snes sur la base du 8 pages. Les illustrer par des données recueillies localement : chiffres, témoignages, etc.

Chaque stage pourra être prolongé par une rencontre avec les IPR-EVS, une lettre aux parents, une lettre aux élus, des cortèges spécifiques « enseignants documentalistes » dans le cadre de manifestations Education Nationale.

3.Une journée d'action nationale

Des délégués de toutes les académies viendraient à Paris pour une rencontre lors de laquelle sera synthétisé l'ensemble des informations recueillies au cours de l'opération « livre noir » avec demande d'audience à la clé afin de présenter cette synthèse des revendications portées par l'ensemble de la profession.

4.Un Colloque national sur le métier de l'enseignant documentaliste à partir du livre noir. A prévoir pour l'année 2007- 2008.

Afin de permettre une préparation efficace de ces actions, avec par exemple, mutualisation des outils (questionnaire dans les S1, lettre aux parents...) il est prévu de créer une liste de diffusion du collectif national des enseignants documentalistes du Snes.

Compte- rendu établi par Vassilia Margaria, co-responsable du groupe Documentation